

IV. — PRONOMS RELATIFS.

167*. — Le principal pronom relatif latin est *qui*, *quæ*, *quod*.

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
		Singulier.	
Nom.	quī qui, lequel	quæ qui, laquelle	quōd qui, lequel
Acc.	quem	quam	quōd
Gén.	cūjūs	} pour les trois genres.	
Dat.	cūi		
Abl.	quō		
		Pluriel.	
Nom.	quī qui, lesquels	quæ qui, lesquelles	quæ qui, lesquels
Acc.	quōs	quās	quæ
Gén.	quōrum	quārum	quōrum
Dat.	quībūs	} pour les trois genres.	
Abl.	quībūs		

REMARQUES. — I*. Le pronom relatif avait à l'ablatif singulier neutre une ancienne forme *qui*, qu'on rencontre dans des phrases comme celle-ci :

Il laissa à peine de *quoi* se faire enterrer, *qui* *efferreretur* *vix reliquit* (*littér.* : il laissa à peine [quelque chose] avec *quoi* il pût être enterré).

II*. Chez certains auteurs, on trouve, au pluriel, un datif et un ablatif *quis*, au lieu de *quibus* (cette forme *quis* appartient à la première ou à la deuxième déclinaison).

Ex. : (Choses) dont il s'agit maintenant, *de quis nunc agitur*.
(PHÈDRE, *Fables*, III, 13, 13.)

168*. — Sur *qui*, *quæ*, *quod*, on décline *quicumque*, *quæcumque*, *quodcumque*, qui que ce soit qui, pronom dans lequel *cumque* reste invariable.

REMARQUES. — I*. *Qui*, pronom relatif, peut aussi être adjectif.

Ex. : J'ai appris votre arrivée, *nouvelle* qui m'a été très agréable (*tournez* : j'ai appris ton arrivée, *laquelle* nouvelle m'a été très agréable), *adventum tuum cognovi, qui nuntius mihi gratissimus fuit*.

On voit qu'ici *qui* est adjectif, et non pas pronom.

II*. *Quicumque* s'emploie comme pronom et comme adjectif.

Ex. : *Qui que ce soit qui a dit ceci, quicumque* (pron.) *hoc dixit*.
Quelle que soit la chose qui est arrivée, quæcumque (adj.) *res accidit*.

III*. A côté de *quicumque*, il existe un autre pronom relatif composé, *quisquis*, qui que ce soit qui. Mais il ne se rencontre guère qu'aux formes suivantes du singulier : *quisquis* (nominatif masculin), *quidquid* (nominatif et accusatif neutres), *quoquo* (ablatif masculin ou neutre).

Quisquis et *quidquid* sont toujours pronoms, *quoquo* est à la fois pronom et adjectif.

169*. — Quand il est question de deux personnes ou de deux objets, le pronom relatif *qui* peut se remplacer par le pronom relatif *uter*, qui se décline comme *uter*, interrogatif (§ 174).

Ex. : Je ferai celle des deux choses que vous voudrez, *utrum* *voles faciam*.

170*. — De même on remplace *quicumque* par *utercumque*, quand il n'est question que de deux personnes ou de deux objets.

Ex. : *Quel que soit celui des deux qui a dit ceci : utercumque* *hoc dixit*.

171*. **Accord du relatif.** — Une phrase comme la suivante : « La lettre que vous avez écrite m'a été très agréable » se rend en latin par : *Litteræ quas scripsisti mihi jucundissimæ fuerunt*.

Quas est au féminin pluriel, parce que son antécédent, *litteræ*, est au féminin pluriel, et il est à l'accusatif, parce qu'il est le complément direct de *scripsisti*.

RÈGLE. — Le relatif s'accorde donc avec son antécédent en genre et en nombre, mais il se met au cas voulu par le rôle que lui-même joue dans la proposition.

REMARQUE*. — Lorsque **is** et **qui** doivent être tous les deux au *nominatif*, **is qui**, *celui qui*, se remplace le plus souvent par **qui** tout seul, **ea quæ**, *celle qui*, par **quæ** tout seul, etc.

Ex.: *Celui qui* est venu, **qui venit**;
Ce qui est arrivé, **quod accidit**; etc.

De même, au lieu de **ejus cujus**, on peut dire simplement **cujus**; au lieu de **ei cui**, on peut dire **cui**. En d'autres termes, **is**, antécédent du relatif, peut se *sous-entendre* toutes les fois qu'il devrait être *au même cas* que le relatif.

Ex.: Vous n'hésitez pas à confier vos têtes à un homme à qui personne n'a confié ses pieds, **capita vestra non dubitatis credere... cui nemo commisit pedes**. (PHÈDRE, *Fables*, I, 14, 15-16.)

Mais on dira en exprimant **is**: « J'ai vu *celui* qui est venu », **eum vidi qui venit**, parce que **eum** n'est pas au même cas que **qui** (1).

172*. — Au lieu de dire : **Litteræ quas scripsisti mihi jucundissimæ fuerunt**, on peut dire également : **quas scripsisti litteras, eæ mihi jucundissimæ fuerunt**.

En d'autres termes, le substantif qui est, en français, l'antécédent du relatif peut, en latin, se placer *après* le relatif; il se met alors *au même cas* que le relatif lui-même.

Ex.: *La part qui* est due à ta modestie, prends-la hardiment **quæ debetur pars tuæ modestiæ, eam** (2) **audacter tolle**. (PHÈDRE, *Fables*, II, 1, 9.)

[Au lieu de : **Audacter tolle partem quæ debetur**.]

(1) Il arrive même quelquefois que certains auteurs n'expriment pas *is* quand il serait à un autre cas que le relatif.

Ex.: **Quam... sit... miseranda vita (s.-e. eorum) qui se metui quam amari malunt**. (NEP., *Dion*, 915.)

(2) Dans le passage de Phèdre, **eam** est *sous-entendu*; mais il vaut mieux l'exprimer.

V. — PRONOMS INTERROGATIFS.

173*. — L'interrogatif **quis?** est à la fois pronom et adjectif. Comme pronom, il signifie *qui?*; comme adjectif il signifie *quel?*

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
		Singulier.	
<i>Nom.</i>	quīs? qui?	quæ? quelle femme? quelle...?	quid? quoi, que?
	quī? quel...?		quod? quel...?
<i>Acc.</i>	quem?	quam?	quid? quoi, que? quod? quel...?
<i>Gén.</i>	cūjūs?	} pour les trois genres.	
<i>Dat.</i>	cūi?		
<i>Abl.</i>	quō?	quā?	quō?
		Pluriel.	
<i>Nom.</i>	quī? quels hommes? quels...?	quæ? quelles femmes? quelles...?	quæ? quelles choses? quels...?
<i>Acc.</i>	quōs?	quās?	quæ?
<i>Gén.</i>	quōrum?	quārum	quōrum?
<i>Dat.</i>	quībūs?	} pour les trois genres.	
<i>Abl.</i>	quībūs?		

REMARQUES. — 1°. Le nominatif **quis?** s'emploie *généralement* comme *pronom*.

Ex.: *Qui* m'appelle? **Quis vocat me?**

Toutefois on emploie **qui**, et non **quis** pour signifier : *quelle espèce d'homme...?*

Ex.: Songez *quel* homme vous êtes, et non de qui vous tenez votre naissance, **qui sis, non unde natus sis, reputa**.

Le nominatif **qui?** s'emploie *généralement* comme *adjectif*.

Ex.: *Quel* lieu est celui-ci? **Qui locus est hic?**

On dirait moins bien : **Quis locus est hic?**

II*. *Quid est toujours pronom, quod est toujours adjectif.*

Ex.: *Que me donnes-tu? Quid mihi das?*
Quel conseil me donnes-tu? Quod consilium mihi das?

III*. Les autres formes s'emploient à la fois comme pronoms et comme adjectifs.

IV*. Il existe un ancien ablatif neutre *qui*, qui s'emploie adverbialement dans le sens de comment?

Ex.: *Comment se fait-il que...? Qui fit ut (avec le subj.)...?*

V*. Au pronom interrogatif *quis* se rattache *quisnam*, « qui donc ? » (*Quis* se décline comme ci-dessus, *nam* restant invariable.)

VI*. Il ne faut pas confondre *quis* avec *ecquis*, est-ce que quel-qu'un... ? est-ce que quelque... ?

Comme pronom, *ecquis* fait au nominatif masculin *ecquis?*, au nominatif féminin *ecqua?* ou *ecquæ?*, au nominatif neutre *ecquid?*

Comme adjectif *ecquis* fait au nominatif masculin *ecqui?* (quelquefois *ecquis?*), au nominatif féminin *ecqua?* ou *ecquæ?*, au nominatif neutre *ecquod?*

Aux autres cas, *ecquis* se décline sur *quis*.

Enfin, dans une interrogation indirecte, *ecquis* signifie *si quel-qu'un...*

Ex.: *Vous demandez s'il y a quelque espoir, quæris ecqua spes sit* (cf. § 443).

174*. — *Uter?* aussi est un pronom ou un adjectif interrogatif. Comme pronom, il signifie « qui des deux ? » ; comme adjectif, il signifie « lequel... des deux ? »

Ex.: *Laquelle des deux mains est la plus forte? utra manus validior est?* (cf. § 125).

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
Nom.	ütër ?	utră ?	utrum ?
Acc.	utrum ?	utram ?	utrum ?
Gén.	utrīus ?	} pour les trois genres.	
Dat.	utrī ?		
Abl.	utrō ?	utrā ?	utrō ?

175*. — D'autres adjectifs encore ont un sens inter-

rogatif. On remarquera *quotus*, qui s'emploie lorsque la question porte sur le rang d'une personne ou d'un objet, et qu'on doit y répondre par un nom de nombre ordinal.

Ex.: *Quel est votre rang? Quotus es?* (On pouvait dire autrefois en français : « *Le quantième êtes-vous ?* »)

Quelle heure est-il? Huit heures. Quota hora est? Octava (cf. § 135) (1).

176*. **Adjectif exclamatif.** — L'adjectif interrogatif s'emploie aussi dans le sens *exclamatif*. Dans ce cas on dit toujours au nominatif *qui! quæ! quod!*

Ex.: *Quel éclat! qui nitor!*
Quelle joie! quod gaudium!

VI. — PRONOMS INDÉFINIS.

177*. — Presque tous les pronoms indéfinis s'emploient en même temps comme *adjectifs*.

Les principaux pronoms indéfinis sont :

1° *Quis.*

178*. — PRONOM : *Quis*, *quæ* ou *qua*, *quid*, quelqu'un, quelque chose.

ADJECTIF : *Qui* (quelquefois *quis*), *quæ* ou *qua*, *quod*, quelque.

Déclinez comme l'interrogatif *quis*, sauf au *nominatif féminin singulier* et au *nominatif-accusatif neutre pluriel*, qui sont indifféremment *quæ* ou bien *qua*.

2° *Aliquis.*

179*. — PRONOM : *Aliquis*, *aliqua*, *aliquid*, quelqu'un.

(1) Pour la manière dont les Latins comptaient les heures, voyez § 523.

ADJECTIF : **Aliqui** (quelquefois **aliquis**), **aliqua**, **aliquod**, quelque

Déclinez comme **quis**, sauf au *nominatif féminin singulier* et au *nominatif-accusatif neutre pluriel*, qui sont **aliqua**.

180*. — Après les conjonctions **si**, **nisi**, **nē** et après la particule interrogative **num**, on remplace volontiers **aliquis** par **quis**.

Ex.: S'il y a *quelqu'un* là, **si quis adest**.

Veillez à ce qu'il ne vienne *personne*, **cave ne quis veniat** (*littéral.* : prenez garde *que quelqu'un* ne vienne).

REMARQUES. — I. Il y a cependant des cas où **aliquis** doit être employé, même après **si**, **nisi**, etc.

Quis est enclitique; **aliquis** ne l'est pas. Donc, **aliquis** est nécessaire quand il faut appuyer sur l'idée du pronom indéfini.

Ex.: Nommez consul T. Otacilius s'il a exécuté, je ne dis pas *tous* ces projets, mais s'il a exécuté *quelqu'un* de ces projets, **create consulem T. Otacilium, non dico si omnia hæc, sed si aliquid eorum præstitit**. (T.-Liv., XXV, 8, 15.)

L'opposition marquée par **omnia** ne permet pas de remplacer **aliquid** par **quid**.

II*. Il ne faut pas confondre avec le pluriel de **aliqui** l'adjectif indéclinable **aliquot**, qui signifie : *un certain nombre de*.

Ex.: *Un certain nombre de* soldats échappèrent, **aliquot milites effugerunt**.

(**Aliqui milites effugerunt** signifierait simplement : *il y eut des* soldats qui échappèrent.)

3° Quispiam.

181*. — PRONOM : **Quispiam**, **quæpiam**, **quidpiam**, *quelqu'un*.

ADJECTIF : **Quispiam**, **quæpiam**, **quodpiam**, *quelque*.

Déclinez comme **quis**, en observant que le nominatif masculin a la même forme dans le pronom et dans l'adjectif.

4° Quidam.

182*. — **Quidam**, **quædam**, **quiddam**, un certain homme, une certaine femme, etc.

ADJECTIF : **Quidam**, **quædam**, **quoddam**, un certain... (1).

A part la double forme **quiddam** et **quoddam**, on décline ce pronom comme le relatif **qui**. On remarquera seulement que l'accus. masc. sing. s'écrit **quendam**, l'accus. fém. sing. **quandam** le gén. plur. **quorundam**, **quarundam**, **quorundam**.

5° Quisque.

183*. — PRONOM : **Quisque**, **quæque**, **quidque**, chacun.

ADJECTIF : **Quisque**, **quæque**, **quodque**, chaque.

REMARQUE*. — *Chacun* ou *chaque* se rend d'ailleurs plus souvent par le composé **unusquisque**, **unaquæque**, **unumquidque** et **unumquodque**, dans lequel **unus** et **quisque** se déclinent l'un et l'autre.

184*. — Employé à côté d'un *superlatif*, **quisque** exprime une idée que les exemples suivants feront comprendre :

Ex.: Les plus savants sont *chaque fois* les plus modestes, **doctissimus quisque modestissimus est**.

Ce qu'il y a de meilleur, c'est *chaque fois* ce qu'il y a de plus rare, **optimum quidque rarissimum est**.

185*. — Employé à côté d'un nom de *nombre ordinal*, **quisque** prend aussi un sens particulier.

Ex.: **Decimus quisque**, *un sur dix* (m. à m. : *chaque fois* le dixième).

Tertio quoque anno (2) *une année sur trois*, *c'est-à-dire* tous les trois ans.

(1) Il y a entre **aliquis** et **quidam** cette différence que **quidam** signifie « une certaine personne (que l'on pourrait désigner d'une façon plus précise si l'on voulait) », tandis que **aliquis** signifie « quelqu'un (mais on ne sait pas qui) ».

(2) Ablatif de temps (voy. § 121).

186*. Pluriel de *quisque*. — 1° *Quisque* se met au pluriel, quand le substantif auquel il se rapporte n'a pas de singulier.

Ex.: *Chaque camp, castra quæque.*

2° *Quisque* peut encore se mettre au pluriel, quand il est au neutre et qu'il est accompagné d'un superlatif.

Ex.: *Les meilleures choses sont chaque fois celles qui sont les plus rares, optima quæque rarissima sunt.*

En dehors de ces deux cas, *quisque* s'emploie rarement au pluriel.

6° Uterque.

187*. — *Uterque, utraque, utrumque*, l'un et l'autre, chacun des deux.

Ex.: *L'un et l'autre vint, uterque venit.*

L'une et l'autre oreille, chacune des deux (les deux) oreilles, utraque auris.

Uter se décline (voir § 174), *-que* reste invariable.

188*. Pluriel de *uterque*. — *Uterque* se met au pluriel :

1° Quand il se rapporte à un substantif qui n'a pas de singulier.

Ex.: *L'un et l'autre camp, utraque castra.*

2° Quand il s'agit d'opposer deux groupes de personnes ou d'objets.

Ex.: *L'un et l'autre parti, utriusque.*

7° Quisquam.

189*. — PRONOM : *Quisquam* (*masc.*), personne ; pas de féminin ; *quidquam* (*neutre*), rien (1).

ADJECTIF : *Ullus, ulla, ullum*, aucun.

Quisquam, quidquam se déclinent comme le singulier masculin ou neutre de l'interrogatif *quis* (*quam* restant invariable). *Ullus* se décline sur *unus* (§ 134) : *gén. ullius, dat. ulli, etc.*

REMARQUES. — I°. *Quisquam, quidquam, ullus* n'expriment par eux-mêmes aucune idée négative, non plus qu'en français les mots *personne, rien, aucun* ; mais on ne les rencontre ordinairement qu'après une négation : après *haud* ou *non*, *ne... pas* ; après *nunquam*, *ne... jamais, etc.*

Ex.: *Personne n'est venu, haud quisquam venit.*

Rien n'est arrivé, *haud quidquam accidit.*

Jamais aucune chose n'a manqué, *nunquam ulla res defuit.*

II. *Quisquam* ne s'emploie guère que comme *substantif*. Toutefois il peut se joindre comme *adjectif* aux noms qui désignent une *personne*, surtout au *nominatif* et à l'*accusatif*.

Ex.: *Pas même quelque ennemi, ne hostis quidem quisquam* (ou à l'*accusatif* *ne hostem quidem quemquam*).

8° Nemo.

190*. — Au lieu de *haud quisquam* (*non quisquam*), on dit ordinairement *nemo*.

Ex.: *Personne n'est venu, nemo venit.*

Nemo fait au datif *nemini*, à l'*accusatif* *neminem*. — Le génitif et l'*ablatif* sont *inusités*.

Au lieu de *et nemo*, on dit ordinairement *neque quisquam* (voy. § 300, Rem. II).

9° Nihil.

191*. Au lieu de *haud quidquam* (*non quidquam*), on dit ordinairement *nihil* (qu'on écrit aussi *nil*).

Ex.: *Rien n'est arrivé, nihil accidit.*

(1) *Quisquam* ne se distingue guère pour le sens de *aliquis*.

REMARQUES. — I*. *Nihil* est un *neutre* qui ne s'emploie guère qu'au *nominatif* et à l'*accusatif*.

Au *génitif* on dit *nullius rei*, au *datif* *nulli rei*, à l'*ablatif* *nulla re*. De plus, quand l'*accusatif* doit être précédé d'une *préposition*, on ne dit généralement pas *nihil*, mais *nullam rem*.

Ex.: Il n'est bon à rien, *ad nullam rem utilis est*.

II*. On trouve un autre *accusatif* *nihilum* et un *ablatif* *nihilo*, qui s'emploient uniquement dans *certaines locutions déterminées*.

Ex.: Tomber à rien, *ad nihilum recidere*;
Compter pour rien, *pro nihilo putare*; etc.

III*. Le *génitif* *nihili* ne se rencontre que comme *génitif adverbial*, avec certains verbes.

Ex.: Ne faire aucun cas de quelque chose, *nihili facere aliquid* (cf. § 296, 3°, Rem. III).

IV. Au lieu de *et nihil*, on dit *ordinairement* *neque quidquam* (voy. § 300, Rem. II).

10° Nullus.

192*. — Au lieu de *haud ullus*, on dit *ordinairement* *nullus*.

Ex.: *Aucune* chose n'a manqué, *nulla res defuit*.

Nullus se décline comme *ullus* (p. 96). — Le *génitif* masculin *nullius* et l'*ablatif* masculin *nullo* servent de *génitif* et d'*ablatif* à *nemo*.

Et *nullus* se remplace *ordinairement* par *neque ullus* (voy. § 300, Rem. II).

11° Nēuter.

193*. — *Nēuter*, *nēutrā*, *nēutrum*, ni l'un ni l'autre des deux.

Prononcez : *neüter*, *neütra*, *neütrum*, et déclinez sur *uter* (p. 91).

12° Quivis.

194*. — PRONOM : *Quivis*, *quævis*, *quidvis*, qui vous voudrez, n'importe qui.

ADJECTIF : *Quivis*, *quævis*, *quodvis*, n'importe lequel.

13° Quilibet.

195*. — PRONOM : *Quilibet*, *quælibet*, *quidlibet*, (même sens que *quivis* pronom).

ADJECTIF : *Quilibet*, *quælibet*, *quodlibet* (même sens que *quivis* adjectif).

A part la double forme *quidvis* et *quodvis*, *quidlibet* et *quodlibet*, ces deux pronoms se déclinent comme le relatif *qui*.

14° Utervis. — Uterlibet.

196*. — Lorsqu'il n'est question que de *deux* personnes ou de *deux* objets, on remplace *quivis* par *utervis* et *quibet* par *uterlibet*.

PRONOM ET ADJECTIF : *utervis*, *utravis*, *utrumvis*; *uterlibet*, *utralibet*, *utrumlibet*, celui (ou celle) des deux que vous voudrez, n'importe lequel des deux.

15° Alter.

197*. — Quand on parle de *deux* personnes ou de *deux* objets, l'un se rend par *alter*; l'autre se rend également par *alter*.

Ex.: L'un des deux consuls parla, l'autre se tut, *alter consul locutus est, alter tacuit*.

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
Nom.	altēr	altērā	altērūm
Acc.	altērūm	altērām	altērūm
Gén.	altērīūs	} pour les trois genres.	
Dat.	altērī		
Abl.	altērō		altērā

REMARQUES. — I*. *Alter* signifie encore le second ou un second (voy. § 132).

II*. Au lieu de *alter... alter*, l'un... l'autre, on trouve aussi *unus... alter...*

III. Enfin on emploie *alter* dans le sens du français *autrui*.

Ex.: Ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit, ne le faites pas à *autrui*, *quod tibi fieri nolis, alteri ne feceris*.

En français, on pourrait dire aussi : « ne le faites pas à *un* autre, » mais en latin on n'emploie pas *alius* en pareil cas.

198*. Pluriel de *alter*. — *Alter* s'emploie au pluriel :

1° Quand il se rapporte à un substantif qui *n'a pas de singulier*.

Ex.: *L'autre camp, altera castra.*

2° Quand on oppose entre eux deux *groupes* d'individus ou d'objets.

Ex.: *L'autre parti, alteri.*

16° *Alius*.

199*. — Quand on parle de *plus de deux* personnes ou de *plus de deux* objets, *l'un* se rend par *alius*; *un autre* se rend également par *alius*.

Ex.: Parmi les sénateurs, *l'un* proposait la mort, *un autre* l'exil, *un autre* une amende, *inter senatores alius mortem, alius exsilium, alius multam decernebat*.

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
Nom.	aliū <i>d</i>	aliā	aliū <i>d</i>
Acc.	aliū <i>m</i>	aliā <i>m</i>	aliū <i>d</i>
Gén.	(aliū <i>s</i>)	} pour les trois genres.	
Dat.	aliī		
Abl.	aliō		aliā

Le pluriel *aliī, aliæ, aliā* signifie les uns, ou bien les autres, ou encore d'autres.

Le génitif *alius* se remplace *en général* par *alterius*.

200*. — *Alius* signifie aussi : *différent*.

Là où le français dit : Ils s'en allèrent *les uns* dans *une* direction, *les autres* dans *une autre*, le latin tourne : des gens *différents* s'en allèrent dans une direction *différente*, *alii in aliam partem discesserunt*.

REMARQUE*. — *Alius* répété *n'a pas toujours* ce sens ; il peut aussi marquer la *réciprocité*.

Ex.: Ils s'égorgeaient les uns les autres (c'est-à-dire *réciiproquement*), *alii alios trucidant*.

17° *Alteruter*.

201*. — *Alteruter*, l'un ou l'autre.

On peut ou bien décliner *alter* et *uter* : *alterutra, alterum-utrum*, etc., ou bien ne décliner que *uter* (*alter* restant invariable) : *alterutra, alterutrum*, etc.

202*. *Totus* et *solus*. — Aux pronoms ou adjectifs indéfinis, on peut encore rattacher les adjectifs *tôtus*, tout entier, et *sôlus*, seul, solitaire, qui se déclinent sur *unus* (page 64) : *gén. totiūs, soliūs, dat. toti, soli*, etc.

LATINISMES ET GALLICISMES

III. — PRONOMS DÉMONSTRATIFS ET RELATIFS.

1° Neutre des pronoms démonstratifs servant à rendre l'idée de certains substantifs français.

Et l'on peut faire *cette observation* que des gens d'un caractère autrefois facile, sont changés par l'exercice du pouvoir et par la prospérité.

Je n'approuve pas ceux qui se sont mis naguère à soutenir *cette doctrine* que l'âme meurt avec le corps.

2° Pronom s'accordant avec un nom mais équivalent à un génitif complément de ce nom.

La beauté de ces objets.

L'admiration pour ces choses-là.

Étant venus à rappeler précisément ce fait.

Bien des gens ont suivi des procédés de style semblables à ceux-ci.

Vous auriez sans doute été au nombre de ces gens-là.

L'oubli de ce fait.

Atque hoc quidem videre licet, eos qui antea commo-
dis fuerint moribus, impe-
rio, potestate, prosperis
rebus immutari. (Cic., de
Amic., 13, 34.)

Non assentior iis qui hæc
nuper disserere cœperunt,
cum corporibus simul ani-
mos interire. (Cic., de Amic., 4, 13.)

Hæc pulchritudo (p. harum
rerum pulchritudo). (Cic.,
Tusc., I, 19, 43.)

Illa admiratio (p. illarum
rerum admiratio). (Cic., de
Amic., 23, 88.)

Cum in eam ipsam (p. in
ejus ipsius rei) mentionem
incidissent. (Cic., de Amic., 1, 3.)

Hanc similitudinem scri-
bendi (p. genus scribendi
huic simile) multi secuti
sunt. (Cic., de Orat., II, 12, 53.)

Quo in numero (p. quorum
in numero) tu certe fuisses.
(Cic., ad fam., VII, 6, 2.)

Quæ oblivio (p. cujus rei
oblivio). (Cic., p. Mil., 36, 99.)

CHAPITRE V

LE VERBE

203*. Verbes transitifs et verbes intransitifs.

— En latin, comme en français, les verbes peuvent être *transitifs* ou *intransitifs*.

Les verbes *transitifs* sont ceux qui gouvernent l'accusatif.

Ex.: J'aime mon père, *amo patrem*.

Les verbes *intransitifs* sont ceux qui ne gouvernent pas l'accusatif.

Ex.: Il me nuit, *mihî nocet*.

204*. Voix active. Voix passive. — En latin, comme en français, on distingue :

1° L'*actif* ou *voix active* : J'aime, *amo*.

2° Le *passif* ou *voix passive* : Je suis aimé, *amor*.

REMARQUES. — I*. Les verbes *intransitifs* n'ont pas de *passif*.

Ex.: *Noceo*, je nuis, n'a pas de *passif*.

II*. Le latin possède, outre l'*actif* et le *passif*, une troisième voix inconnue au français, la *voix déponente*. On en parlera plus tard.

205*. *Gérondif. Supin*. — La voix active possède, en latin, des formes particulières qu'on appelle *gérondif* et *supin*.

206*. *Conjugaisons*. — Il y a en latin quatre conjugaisons.

On les distingue par la forme de l'*infinitif* actif.

La première conjugaison a l'*infinitif* act. en *âre*.

La deuxième — — — *êre* (*e* long).

La troisième — — — *êre* (*e* bref).

La quatrième — — — *îre*.

[Nous donnons d'abord la conjugaison du verbe *sum*, je suis, qui ne se rattache à aucune des quatre conjugaisons.]